



NEOEN

Projet éolien des Grandes Brandes

Comité de projet

10/10/2024

Le comité de projet



Prévu par la loi d'accélération des énergies renouvelables et défini par le Décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie



Objectif : assurer une concertation territoriale des projets d'énergies renouvelables. Ces comités doivent être organisés pour les projets qui ne font pas parties des Zones d'Accélération des Energies renouvelables (ZAEnR) définies par les communes.



Doivent y participer :

- Le porteur de projet Neoen
- Un représentant de la/les communes d'implantation : Coulombiers
- Un représentant de l'intercommunalité : Communauté Urbaine du Grand Poitiers
- Un représentant de chaque commune dont une partie du territoire est située à une distance, prise à partir du périmètre de l'installation, inférieure au rayon d'affichage fixé dans la nomenclature des installations classées pour la rubrique dont l'installation relève (rayon de 6km) : Fontaine-le-Comte, Cloué, Béruges, Jazeneuil, Curzay-sur-Vonne, Lusignan, Boivre-la-Vallée, Marçay
- + si l'un des membres le souhaite le préfet ou un représentant, un représentant du gestionnaire de réseau (SRD) ou toute autre personne



Il doit se tenir **avant la première demande d'autorisation administrative** (Dossier de demande d'autorisation environnementale)

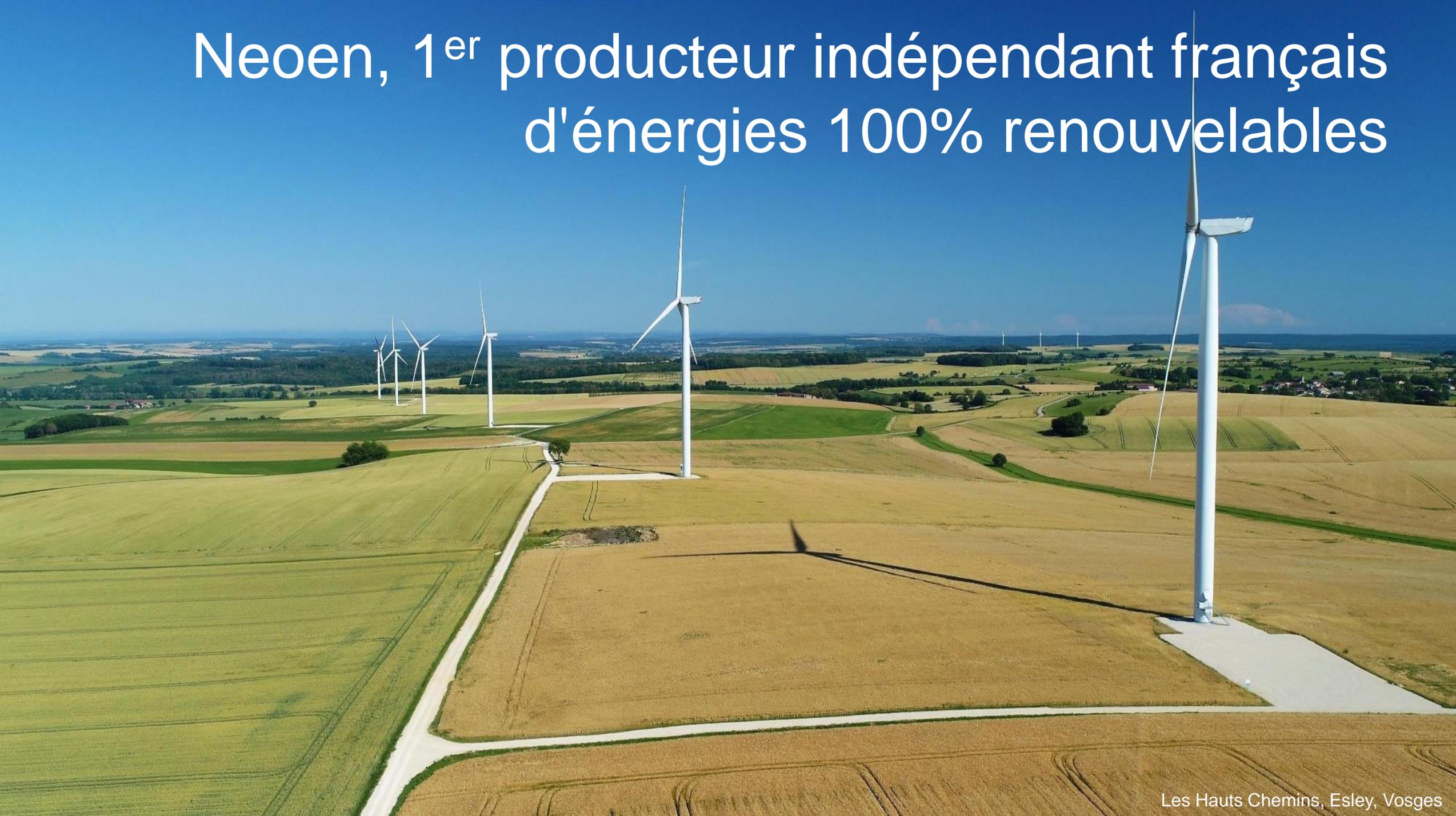


Le contenu de la présentation :

- Objectifs du projet
- Caractéristiques techniques, géographiques
- Enjeux sociaux économiques
- Justification du choix du site
- Impact sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Options de raccordement envisagés

- 
1. Neoen, 1^{er} producteur indépendant français d'énergie 100% renouvelable
 2. Le projet de parc éolien des Grandes Brandes
 3. Synthèse des enjeux environnementaux
 4. Variantes du projet
 5. Synthèses des enjeux socio-économiques pour le territoire

Neoen, 1^{er} producteur indépendant français d'énergies 100% renouvelables



Neoen, leader français du renouvelable



1^{er} producteur

indépendant français d'énergie 100% renouvelable



439

collaborateurs ⁽¹⁾ dont 208 en France



524,4 M€

Chiffre d'affaires 2023



15 pays

Acteur français présent à l'international



(1) Au 31 décembre 2024

**Créé en 2008, notre mission :
penser et mettre en œuvre les moyens de produire durablement et à grande échelle,
l'électricité renouvelable la plus compétitive**

3 secteurs d'activité, de l'énergie 100% renouvelable



Solaire



Éolien



Stockage



50 %



30 %



20 %



8 GW

Capacité en opération
ou en construction au
31 mars 2024



≥ 10 GW

Capacité cible
en 2025

**Producteur d'énergie exclusivement renouvelable,
Neoen s'engage pour la transition et la souveraineté énergétique en France et dans le monde**

Une présence sur toute la durée de vie des projets



**Acteur intégré sur toutes les étapes du cycle de vie,
nous développons nos propres projets et conservons la majorité de nos parcs sur le très long-terme,
garantie de qualité et de performance**

Neoen, un leader local en France



• Solaire

En opération : 703 MWc
En construction : 294,4 MWc



• Éolien

En opération : 459,5 MW
En construction : 22,6 MW



• Stockage

En opération : 14 MW / 14 MWh
En construction : 8 MW / 8 MWh

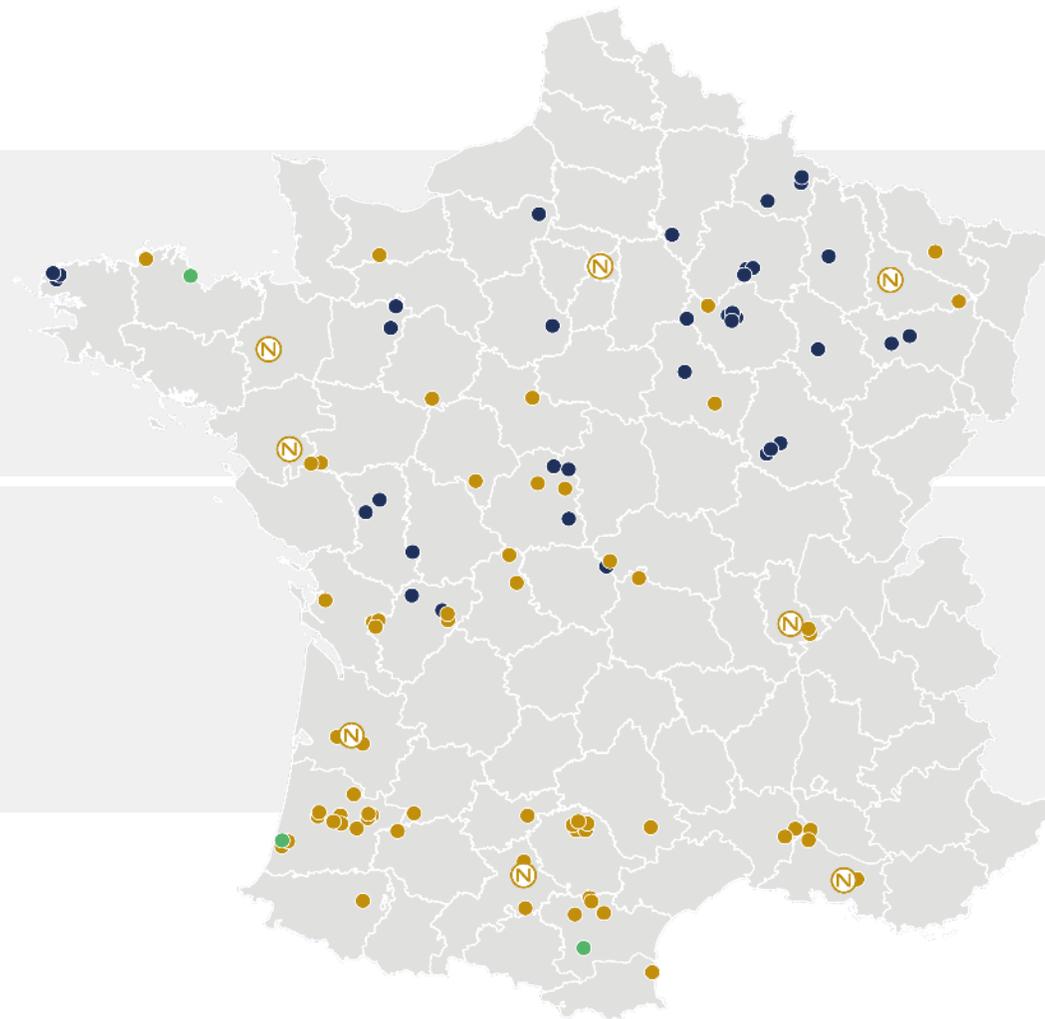


8 bureaux

Aix-en-Provence • Bordeaux
Lyon • Nancy • Nantes
Paris • Rennes • Toulouse

Puissance totale⁽¹⁾

Puissance totale en opération : 1 176,7 MW
Puissance totale en construction : 280 MW



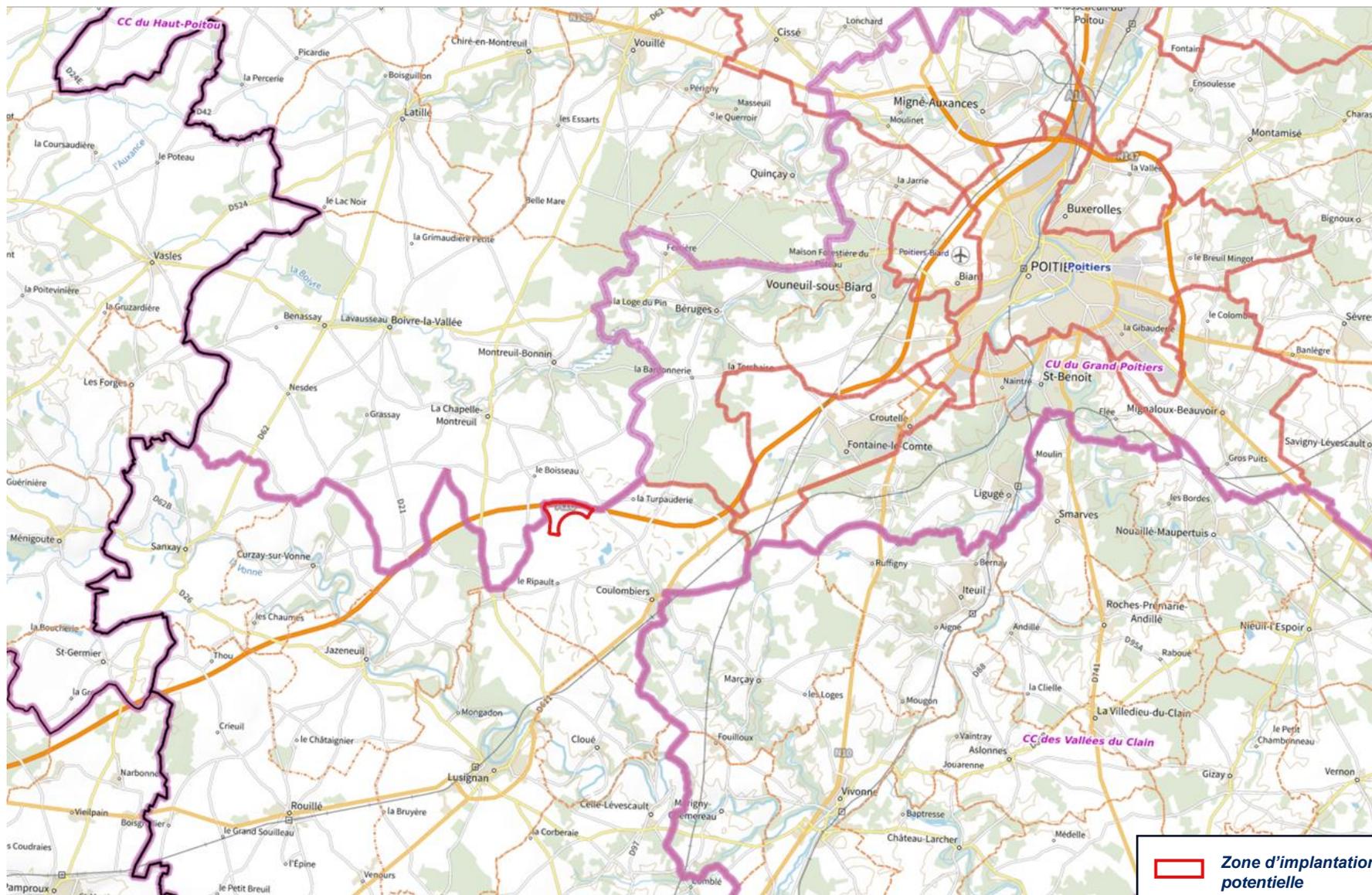
Centrales en opération, en construction ou en pré-construction



Le projet de parc éolien des Grandes Brandes

Champs d'Amour, Meunet-sur-Vatan et Reboursin, Indre

Implantation du projet à l'échelle départementale



- Département de la Vienne
- Communauté urbaine du Grand Poitiers
- Commune de Coulombiers

Echelle 1:125000

Historique du projet

2021 Identification du site

2023 Sécurisation foncière et prise de contact avec la maire de Coulombiers

Lancement de la réalisation des états initiaux des études techniques et environnementales

Etude faune et flore

Etude paysagère

Février 2024 Installation du mât de mesure

Finalisation des états initiaux des études techniques et environnementales

Etude acoustique

Mesures de vent

Analyse des variantes d'implantation et choix du scénario définitif

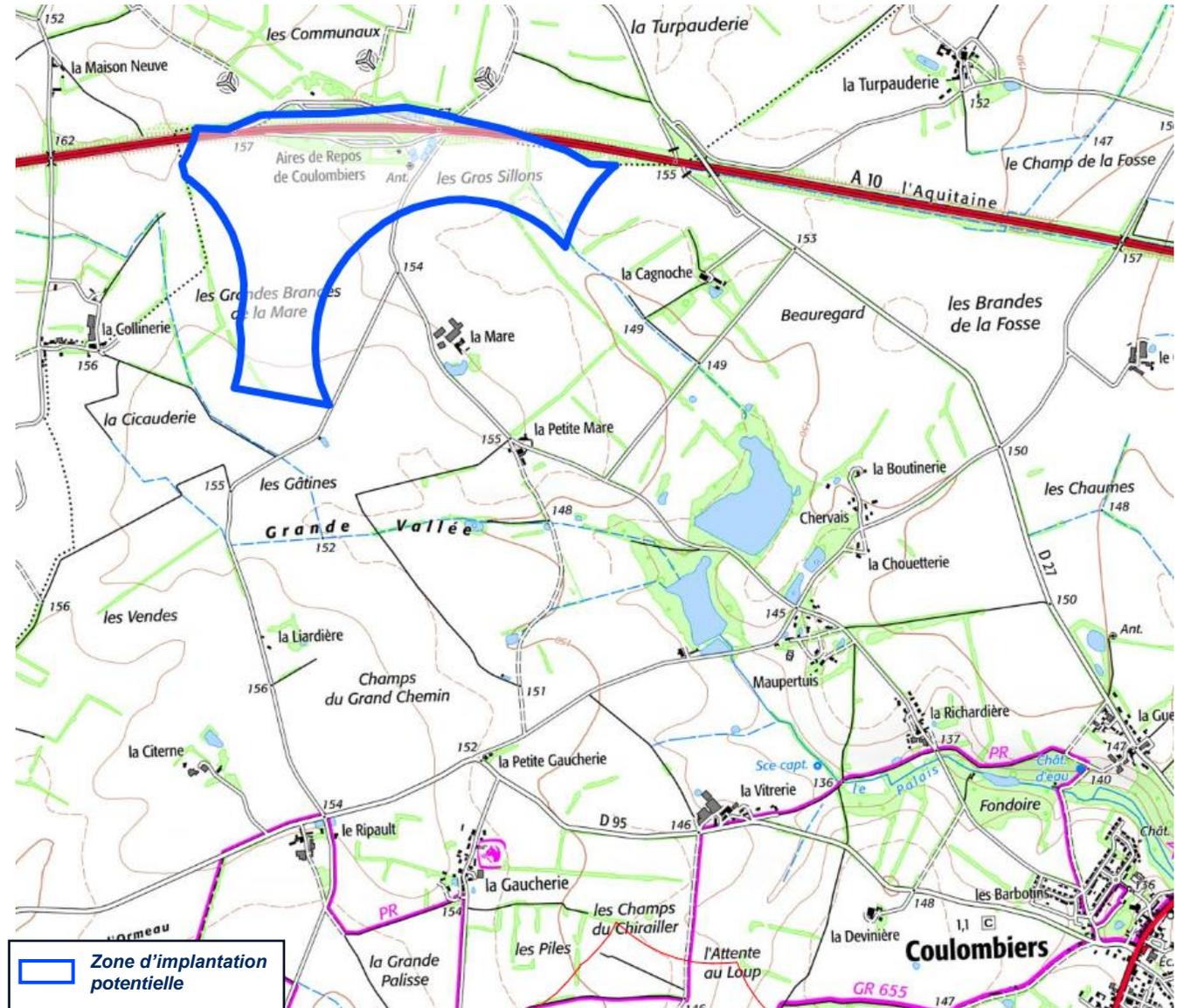
Été 2024 Rédaction de l'étude d'impacts de l'étude

Automne 2024 **Envoi des RNT – Comité de projet - Dépôt du dossier**

Instruction du dossier par les services de l'État

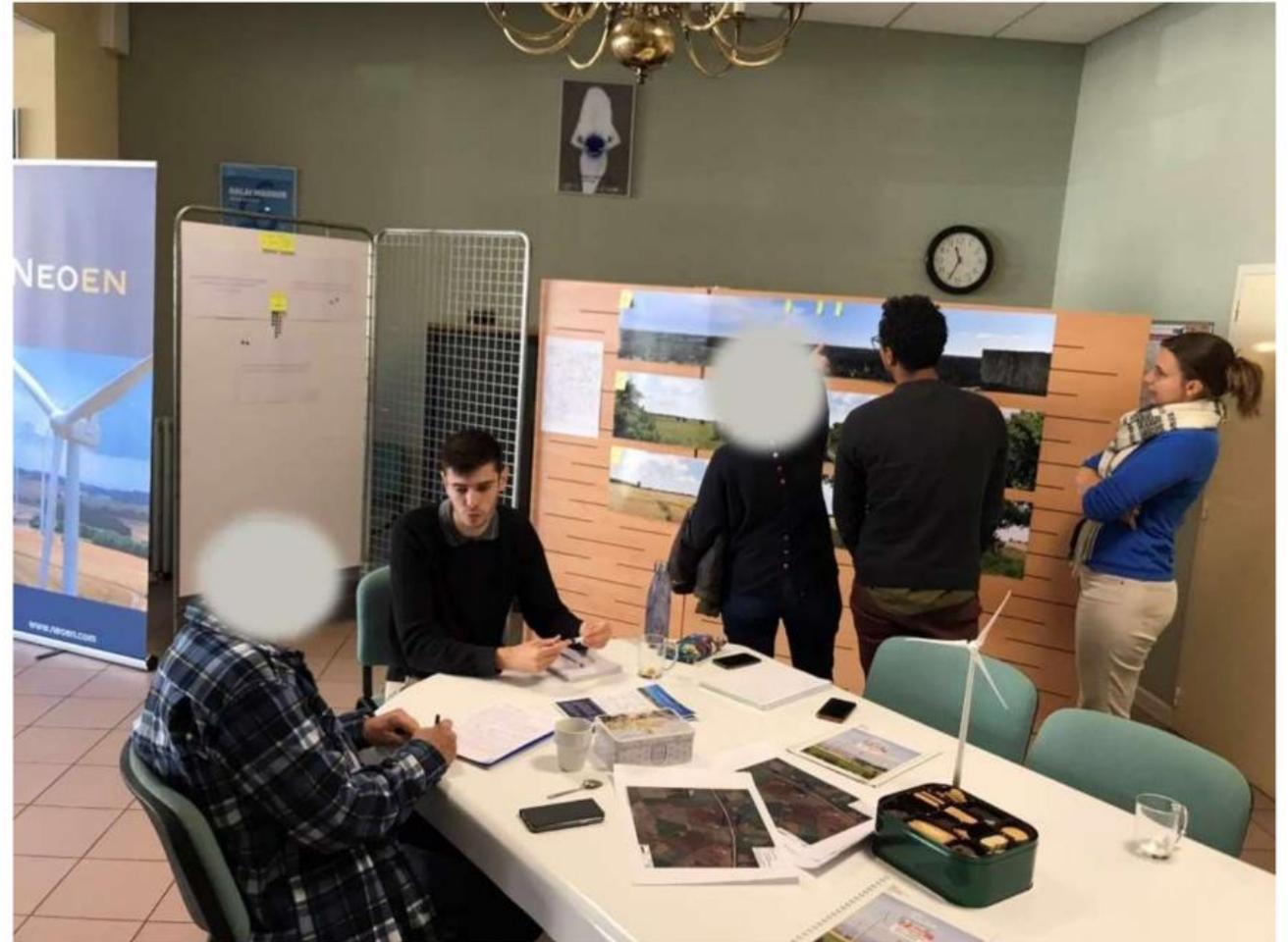
2025/2026 Décision du préfet

Echelle 1:20000



Historique de la concertation du projet

Octobre 2023	Présentation du projet à la maire de Coulombiers et à son 1 ^{er} adjoint
Janvier 2024	Présentation du projet au conseil municipal et élaboration d'une stratégie de concertation
Février 2024	Premiers échanges avec CU du Grand Poitiers sur le projet
	Envoi d'une lettre d'information sur le montage du mât de mesure de vent
	Habitants de Coulombiers Habitants de Boivre-la-Vallée
Mars 2024	Participation au Webinaire sur la concertation de l'élaboration des Zones d'Accélération des EnR du Grand Poitiers
	Echanges avec la DREAL de la Vienne sur le projet
Été 2024	Envoi d'une 2 ^{ème} lettre d'information sur les résultats de l'étude d'impact
	Coulombiers Boivre-la-Vallée Jazeneuil
Septembre 2024	Permanence publique sur 2 sessions
	Comité de projet
2025	Enquête publique organisée par la préfecture de la Vienne

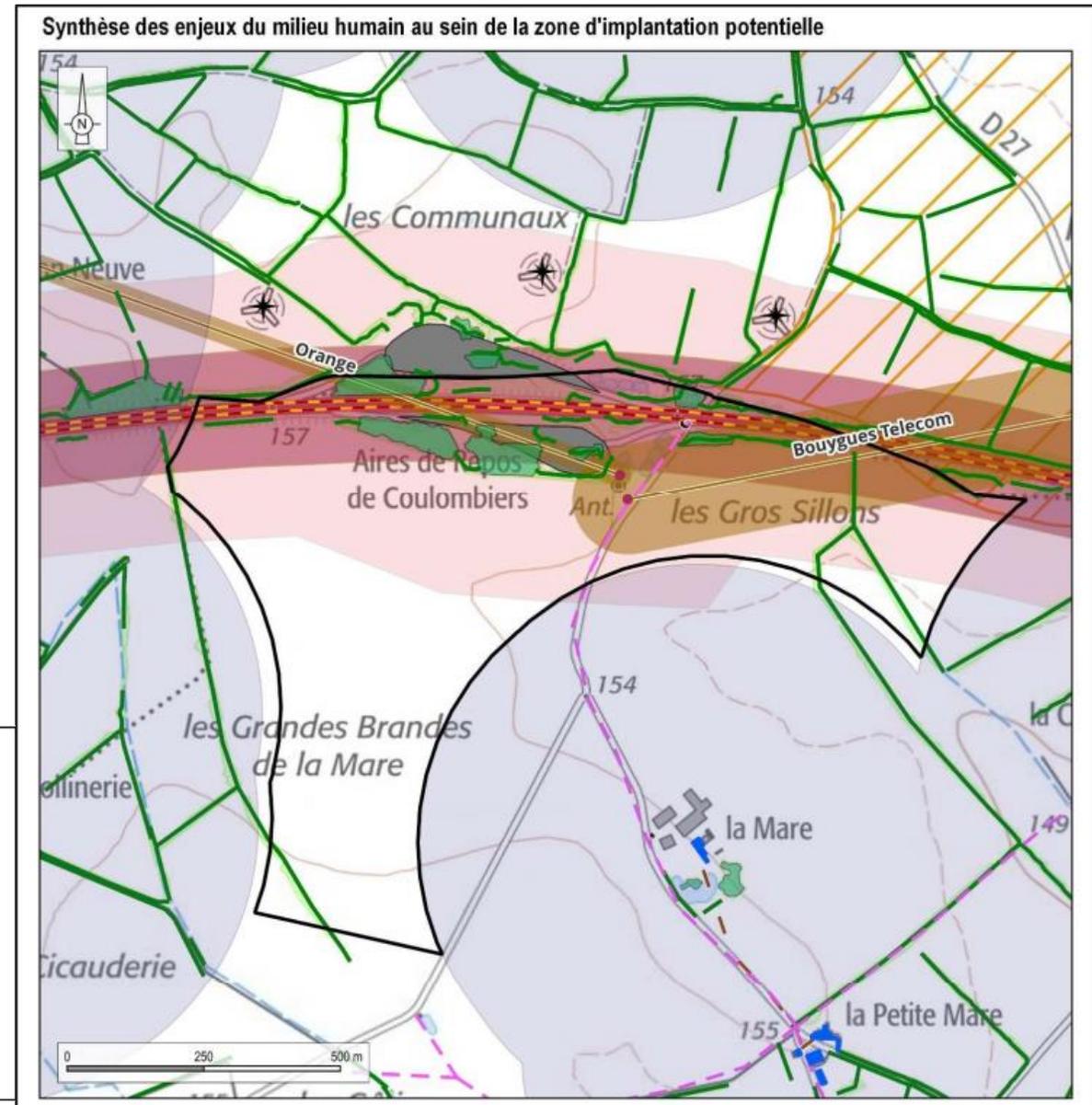
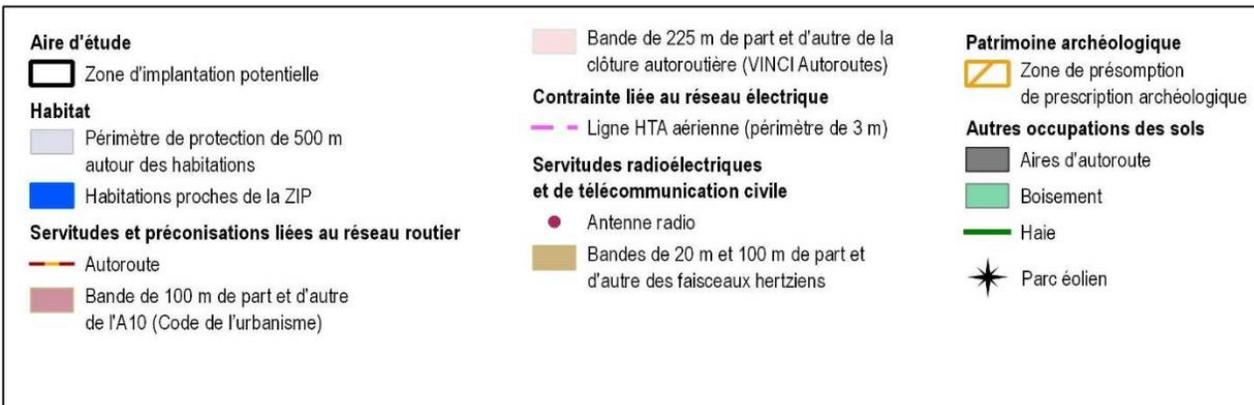


Photographie prise lors de la permanence publique dans la mairie de Coulombiers

Synthèse des contraintes de la zone d'implantation

Contraintes techniques principales identifiées :

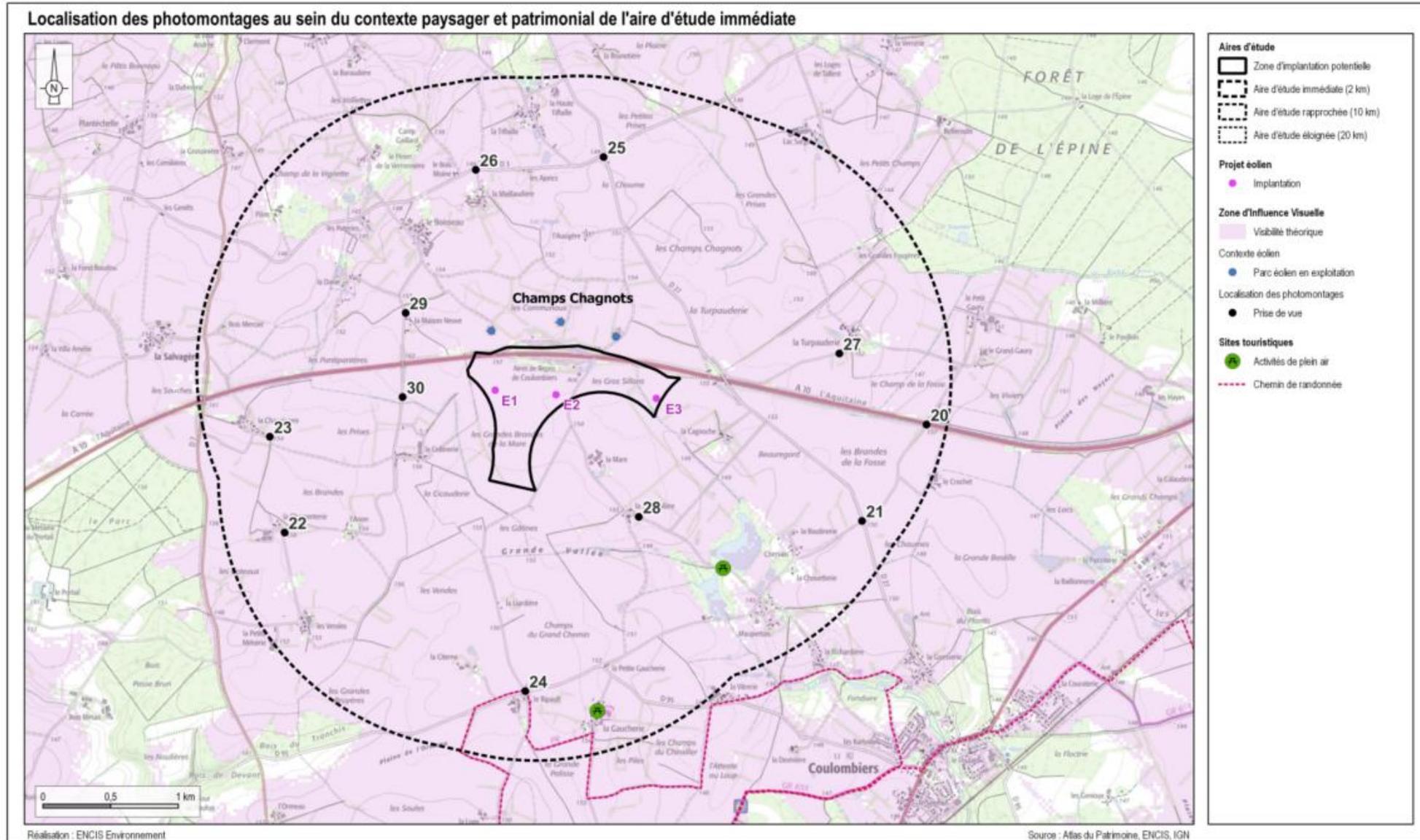
- Distance de sécurité vis-à-vis de l'autoroute A10
- Réseau Hertzien (antenne dans la ZIP)
- Aéroport de Poitiers (radar VOR à moins de 15km)



An aerial photograph of three wind turbines situated on a brown, plowed hillside. The turbines are white with three blades each. The background shows a valley with green fields and a small village, all under a cloudy, overcast sky. The text 'Synthèse des enjeux environnementaux' is overlaid in white, sans-serif font across the middle of the image.

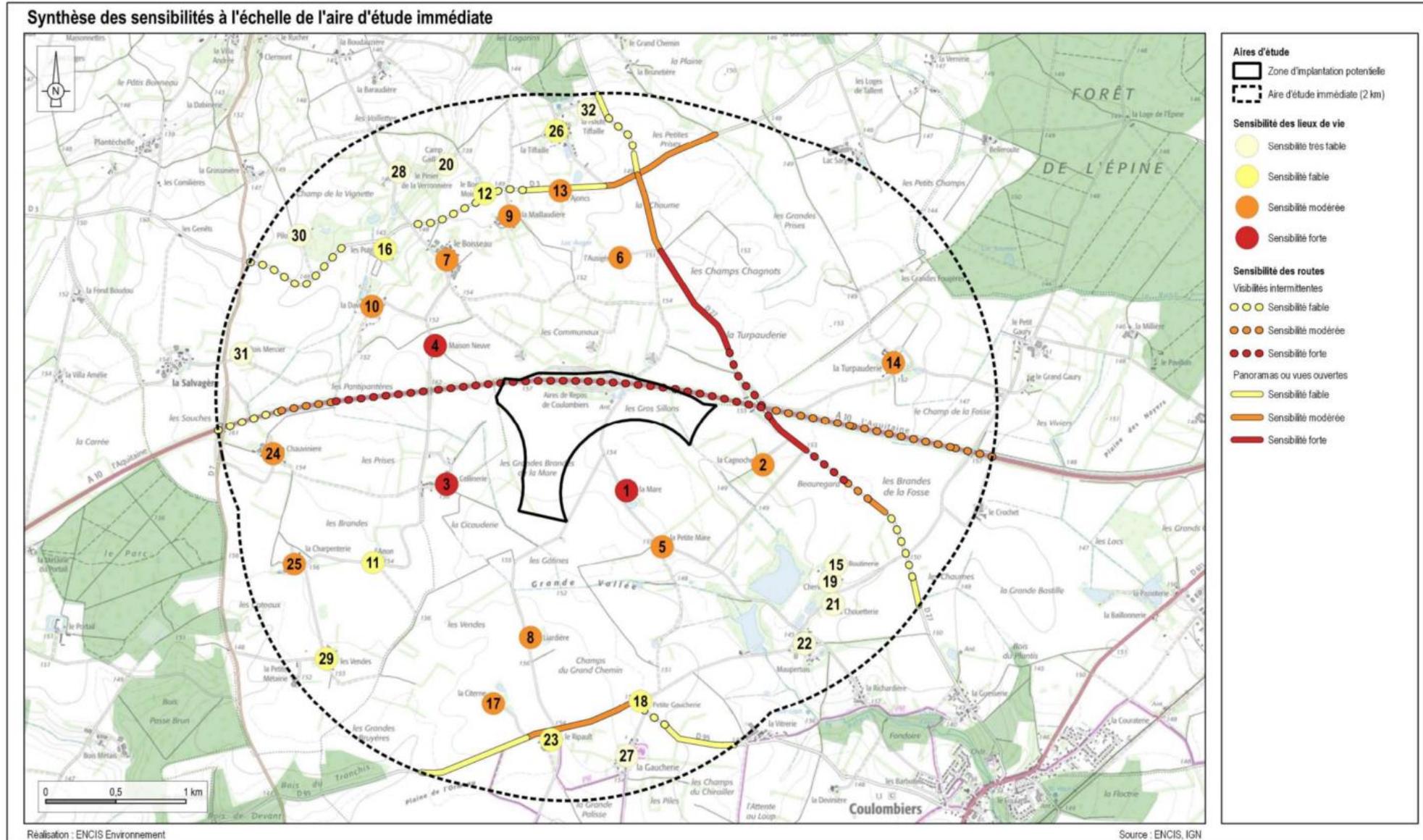
Synthèse des enjeux environnementaux

Synthèse des sensibilités paysagères de la zone d'implantation



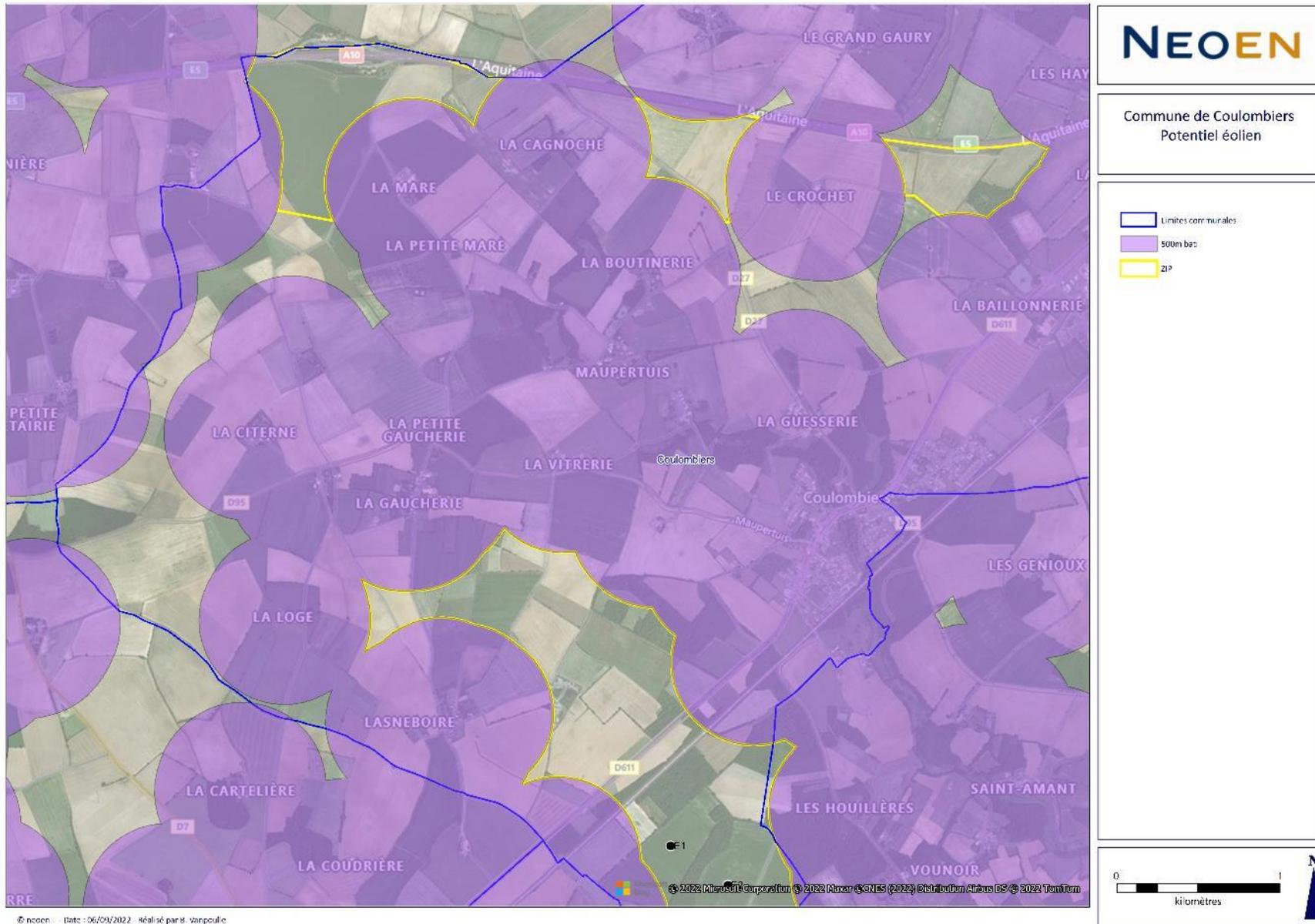
Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

Synthèse des sensibilités paysagères de la zone d'implantation



Synthèse des sensibilités à l'échelle de l'aire d'étude immédiate (Source : ENCIS Environnement)

Inventaire de la faune et la flore sur un périmètre large



- Inventaire sur les **zones jaunes** sur la commune de Coulombiers entre **juillet 2022 et novembre 2023**
- Consultation des associations locales comme **Vienne Nature sur le volet naturaliste**, pour avoir accès à leurs données sur la faune et la flore locale



Exemple des enjeux pour l'avifaune en période de migration prénuptiale



→ Choix de la zone présentant le moins d'enjeux écologiques

calidris
espèces en voie de disparition

0 0,75 1,5 km

Source : Naves / Calidris
Fond : Google Satellite
Réalisation : Calidris - 11/4/2023
CGIS 3.10.10-A Caroufa

Légende

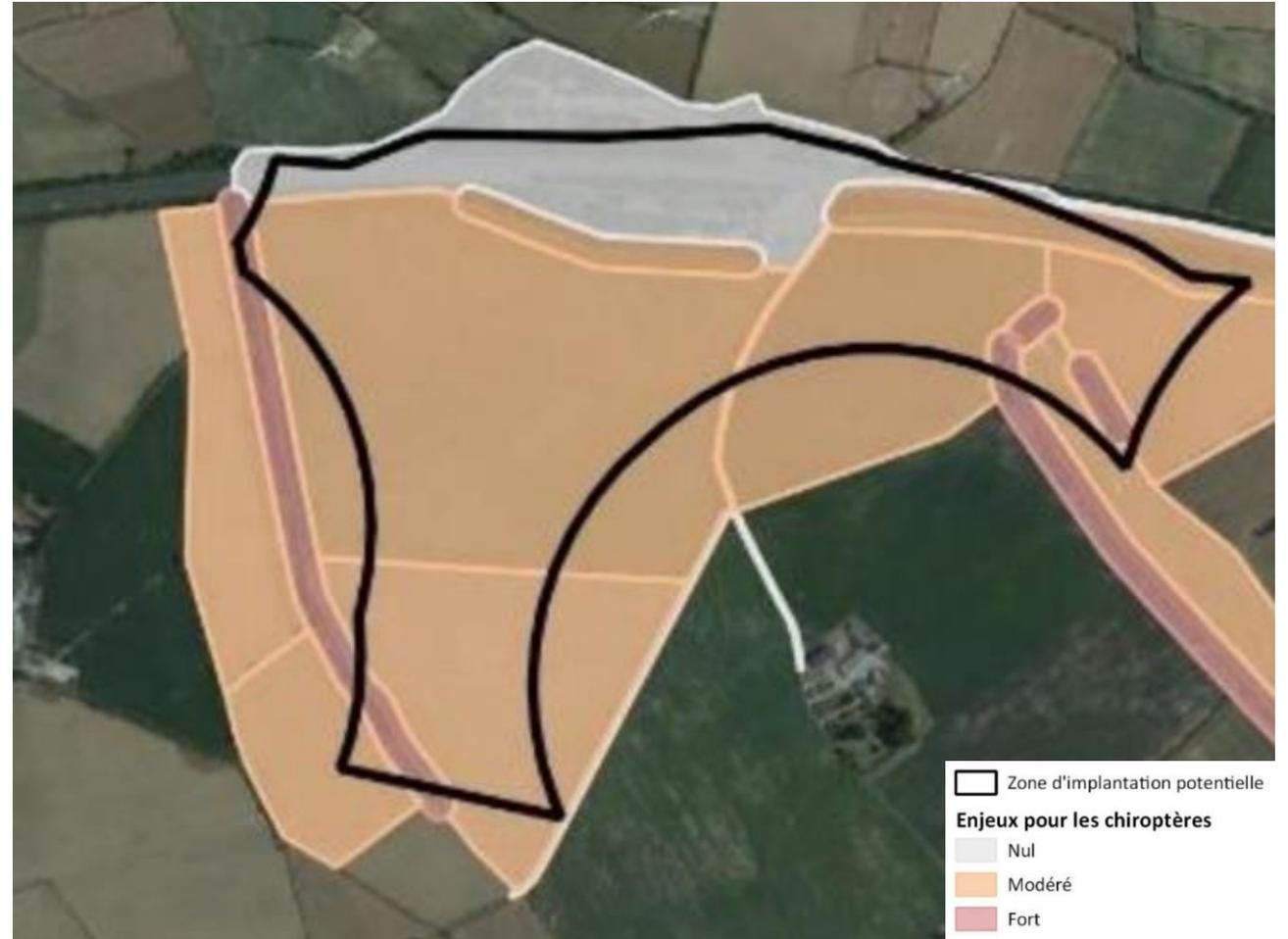
- Zone d'implantation potentielle
- Enjeux pour l'avifaune en période de migration prénuptiale
- Couloir préférentiel de la Cigogne blanche
- Zones de rassemblement
- Héronnière (Héron cendré)
- Oedicnème criard

Spatialisation des enjeux

- Faible
- Modéré
- Fort

Enjeux liés aux habitats sur la ZIP pour les chiroptères

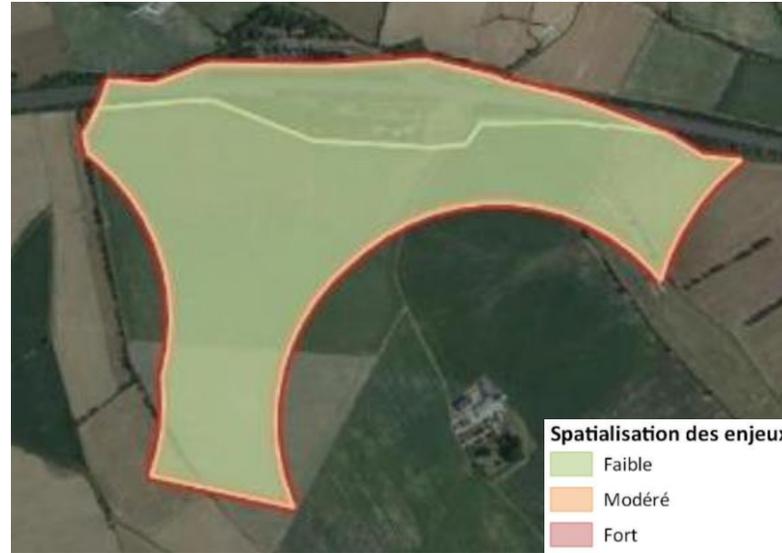
- En **s'éloignant des haies** qui longent les parcelles cultivées de 200m, on se retrouve dans des **zones à enjeux modérés**.



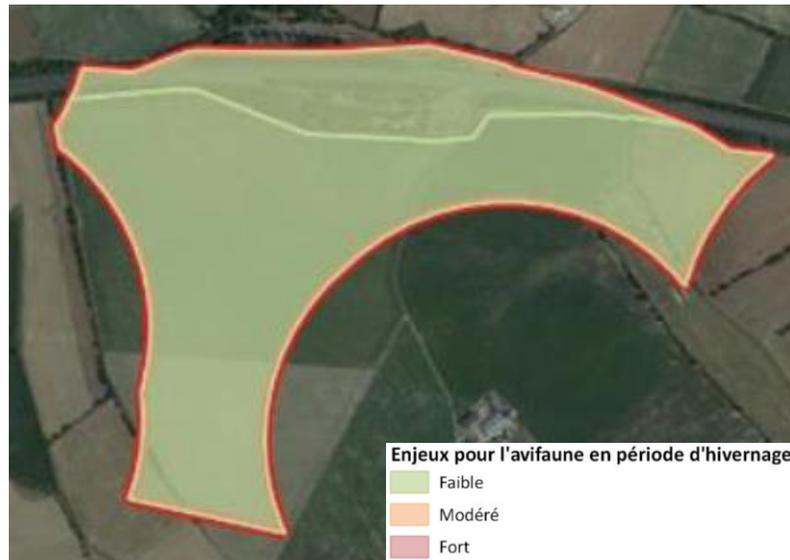
Spatialisation des enjeux pour l'avifaune



En période de nidification



En période de migration prénuptiale



En période d'hivernage



En période de migration postnuptiale

Spatialisation des enjeux pour les insectes, les amphibiens et les mammifères terrestres



Insectes

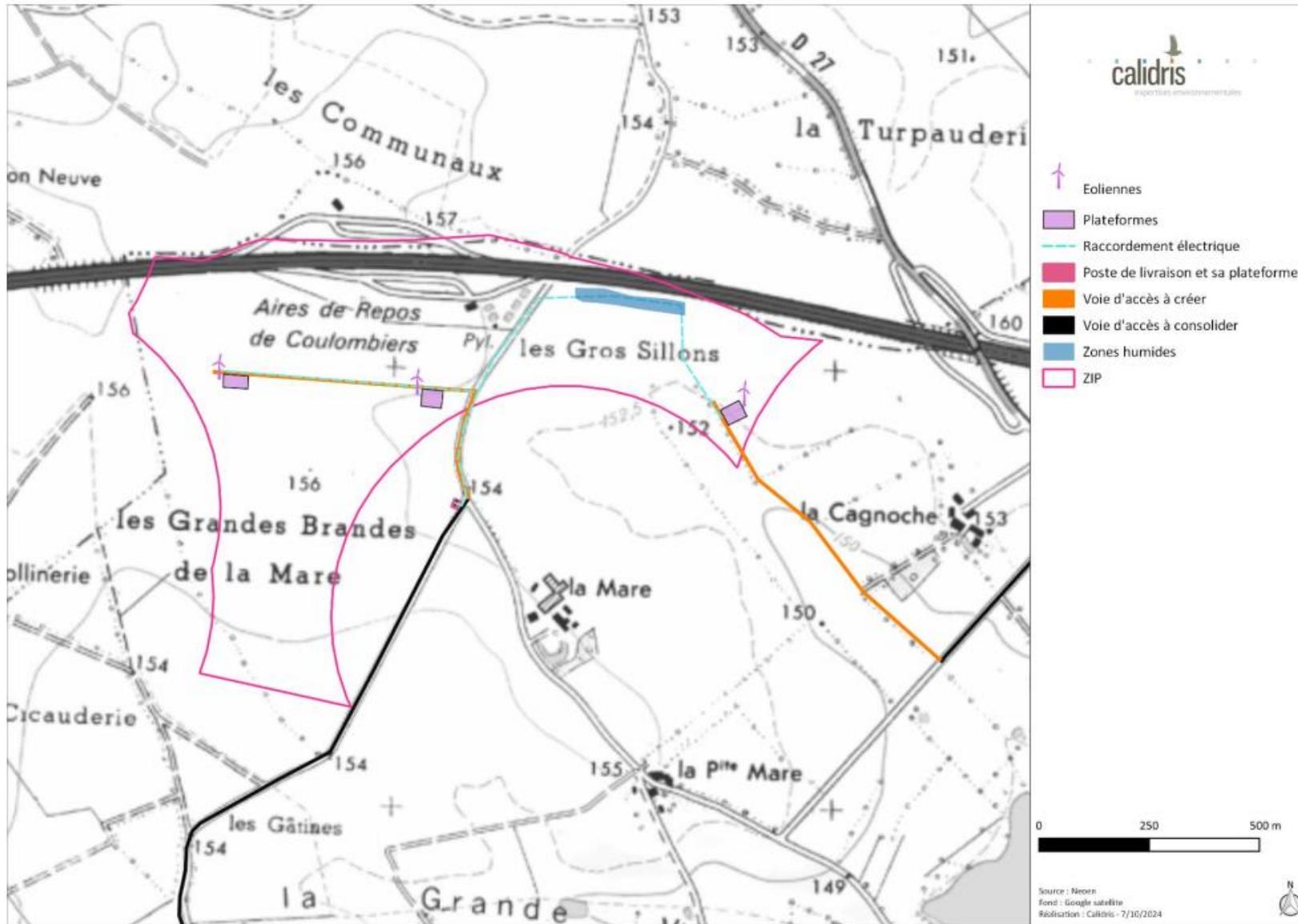


Amphibiens



Mammifères terrestres

Carte des zones humides sur la zone du projet



Carte 23 : Projet éolien et zone humide

Synthèse des enjeux acoustiques

2 campagnes d'écoutes d'un mois en 5 points :

Une orientation de vent majoritaire : Sud-Ouest

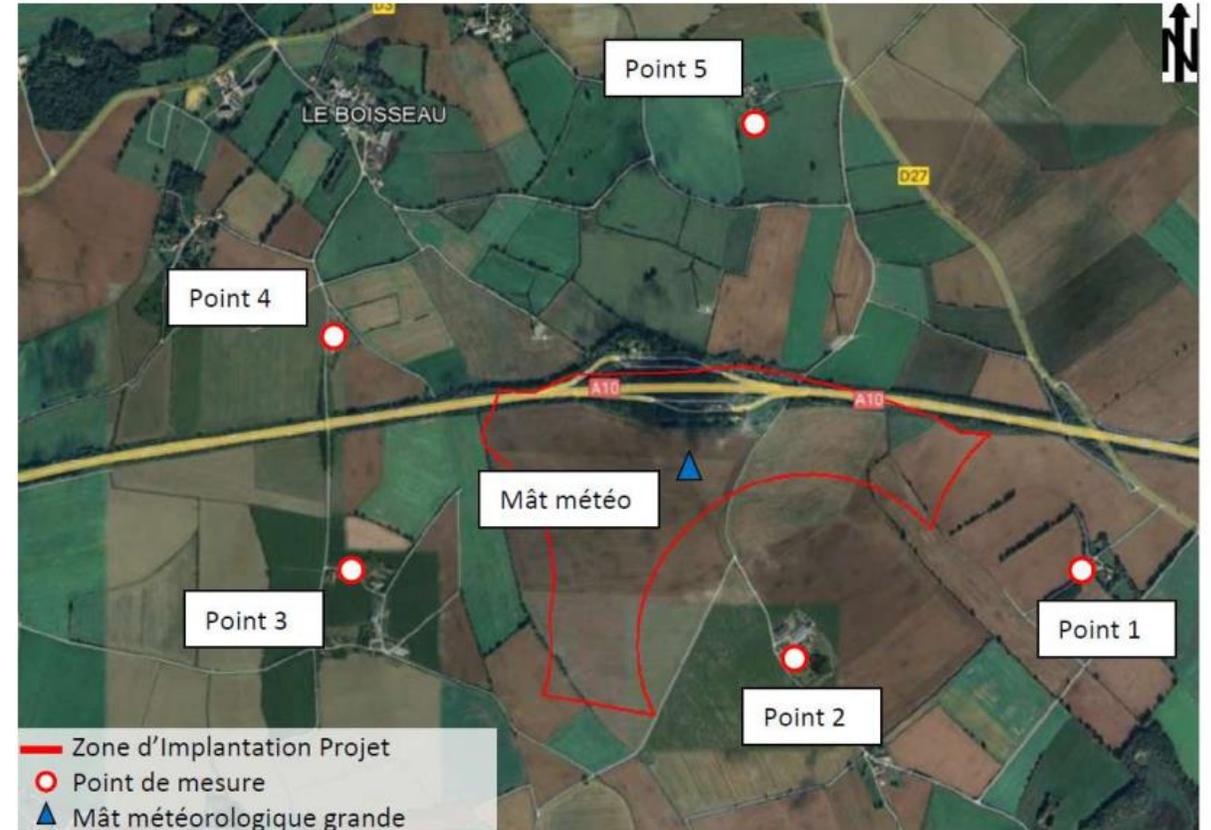
Mesure du niveau « résiduel » (= actuel, sans éoliennes) :

- Par période : jour et nuit
- Sur deux saisons : ici campagne hivernale (février 2024) et campagne estivale (mai 2024)

Bruit résiduel – secteur Sud-sud-ouest – période hivernale									
POINT DE MESURE	PERIODE	Classe							
		3 m/s	4 m/s	5 m/s	6 m/s	7 m/s	8 m/s	9 m/s	10 m/s
1 La Cagnoche	Jour	43,5	43,5*	43,5*	43,5	44,5	46,0	46,0	47,5
	Nuit	36,0	37,5*	37,5	39,0	40,0	43,0*	46,0*	47,5*
2 La Grande Mare	Jour	36,0	41,0*	41,0*	41,0	43,0	44,5	45,0	49,0
	Nuit	34,5*	34,5*	34,5	36,0	37,5	41,5*	45,0*	49,0*
3 La Collinerie	Jour	38,0	39,0	39,0	39,0	40,5	42,5*	42,5	48,5
	Nuit	31,5	32,5*	32,5	34,0	36,0	39,0*	42,5*	45,0
4 Maison Neuve	Jour	51,0	54,5*	54,5*	54,5*	54,5*	54,5	54,5	60,0
	Nuit	48,0	49,0*	49,0*	49,0*	49,0	50,5*	52,0*	52,0
5 l'Ausigère	Jour	43,0	47,5	47,5*	47,5*	47,5	48,0	48,5	54,5
	Nuit	40,0	41,0*	41,0	44,5	45,5	46,5	48,0	49,5

* : valeur corrigée pour conserver une cohérence par rapport aux valeurs adjacentes ou pour conserver une valeur de nuit inférieure ou égale à celle de jour pour la même classe de vitesse de vent.

Tableau 6 : Résultats des mesures - secteur Sud-sud-ouest – période hivernale



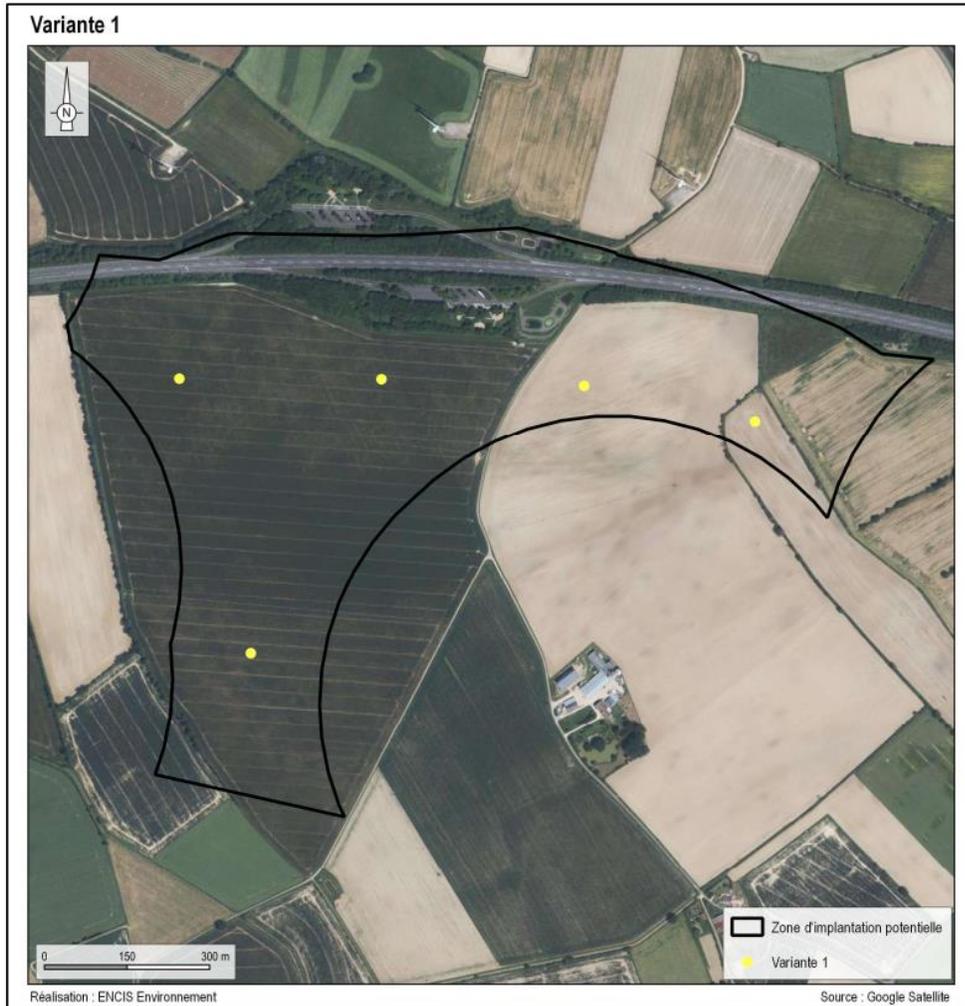
Localisation des points de mesure (Source : ORFEA)

➔ Un plan de bridage sera défini pour assurer le respect de la réglementation et le confort des riverains

Variantes du projet

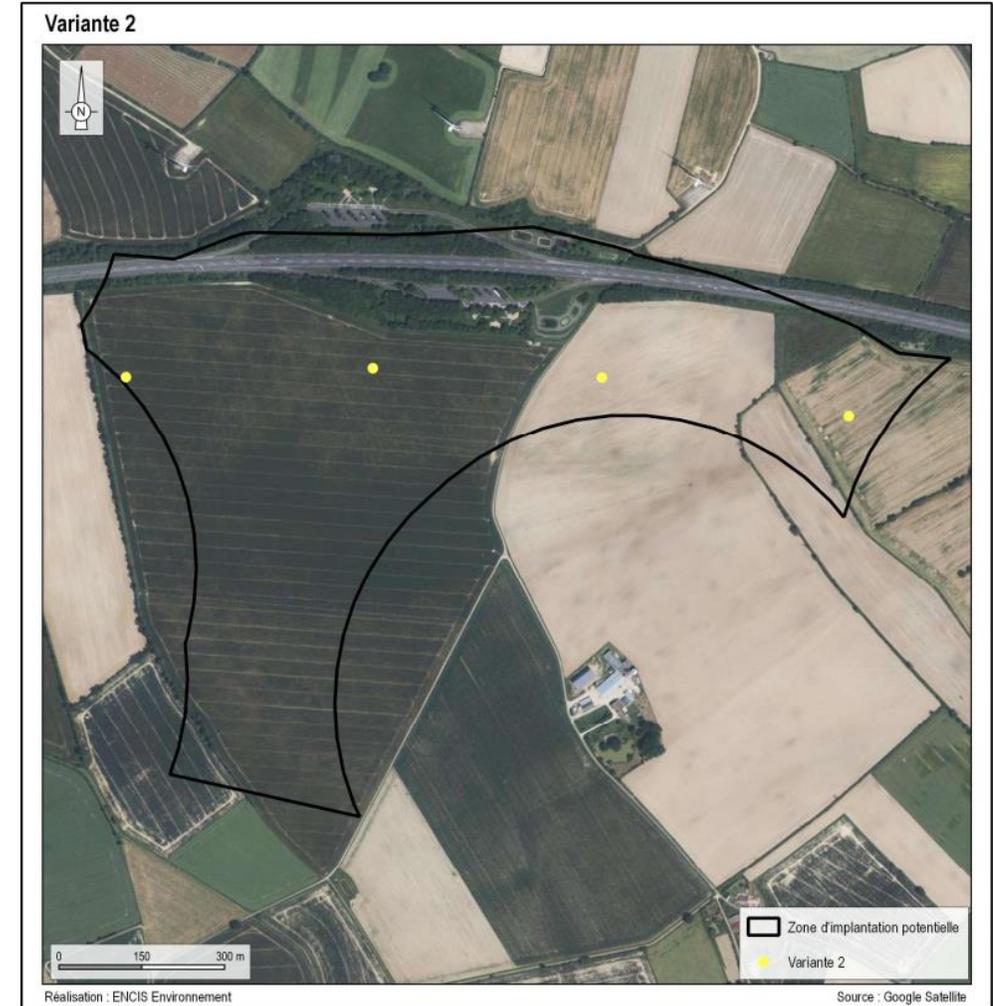


Variante 1 du projet des Grandes Brandes



Variante 1 :

- 5 éoliennes
- Pas de cohérence paysagère
- Acceptabilité locale compromise



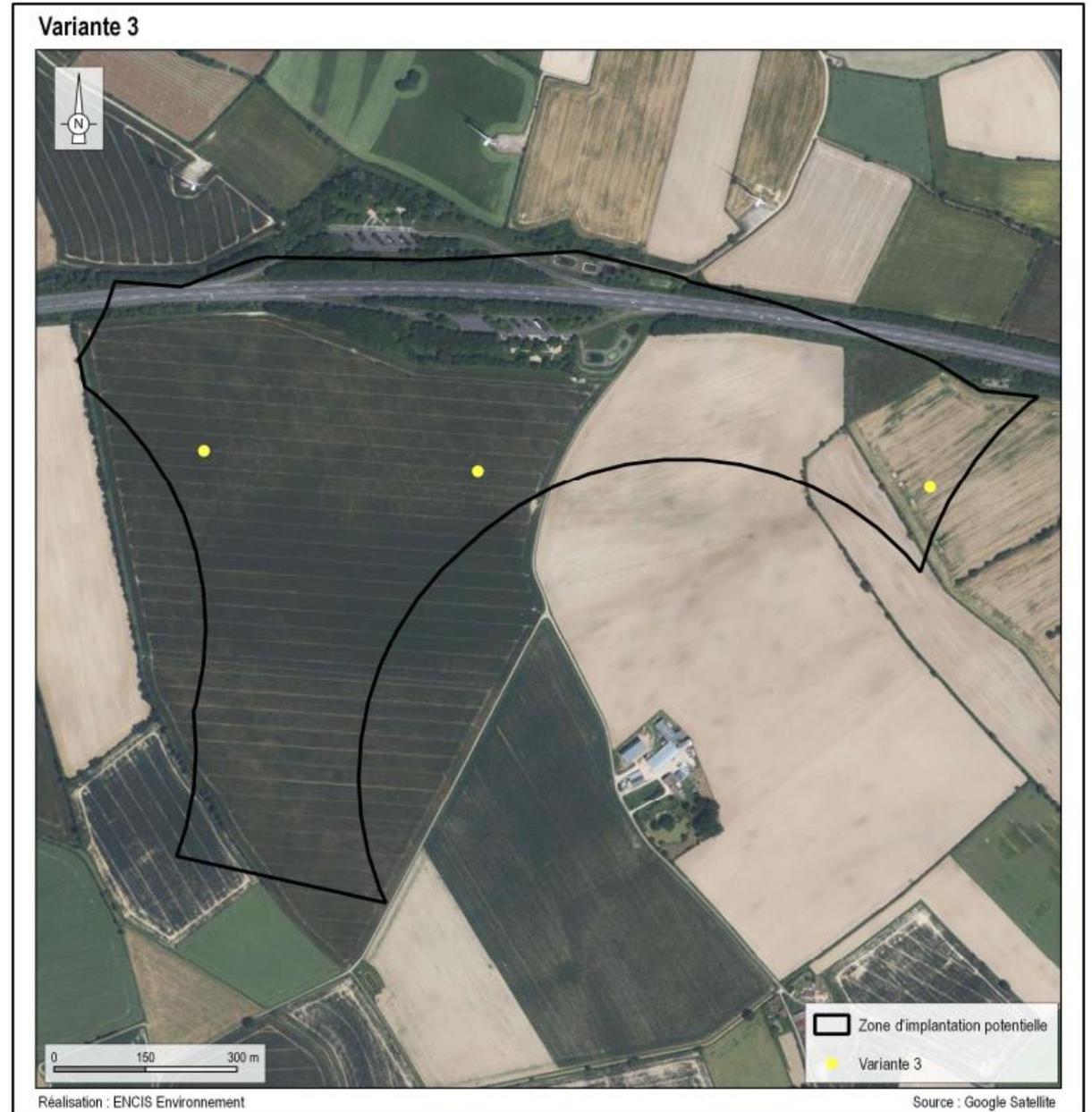
Variante 2 :

- 4 éoliennes dont une à 500m des habitations
- Non-respect de l'éloignement de sécurité de l'autoroute

Variante retenue du projet des Grandes Brandes

- **Implantation de 3 éoliennes**
- Respect de distance de sécurité de l'autoroute et éloignement des habitats (540m minimum)
- **Hauteur totale en bout de pale : 150m**
- Rotor : 117 m de diamètre
- Garde au sol supérieure à 30m
- Puissance maximale unitaire : 4,2 MW (puissance totale de 12,6MW)

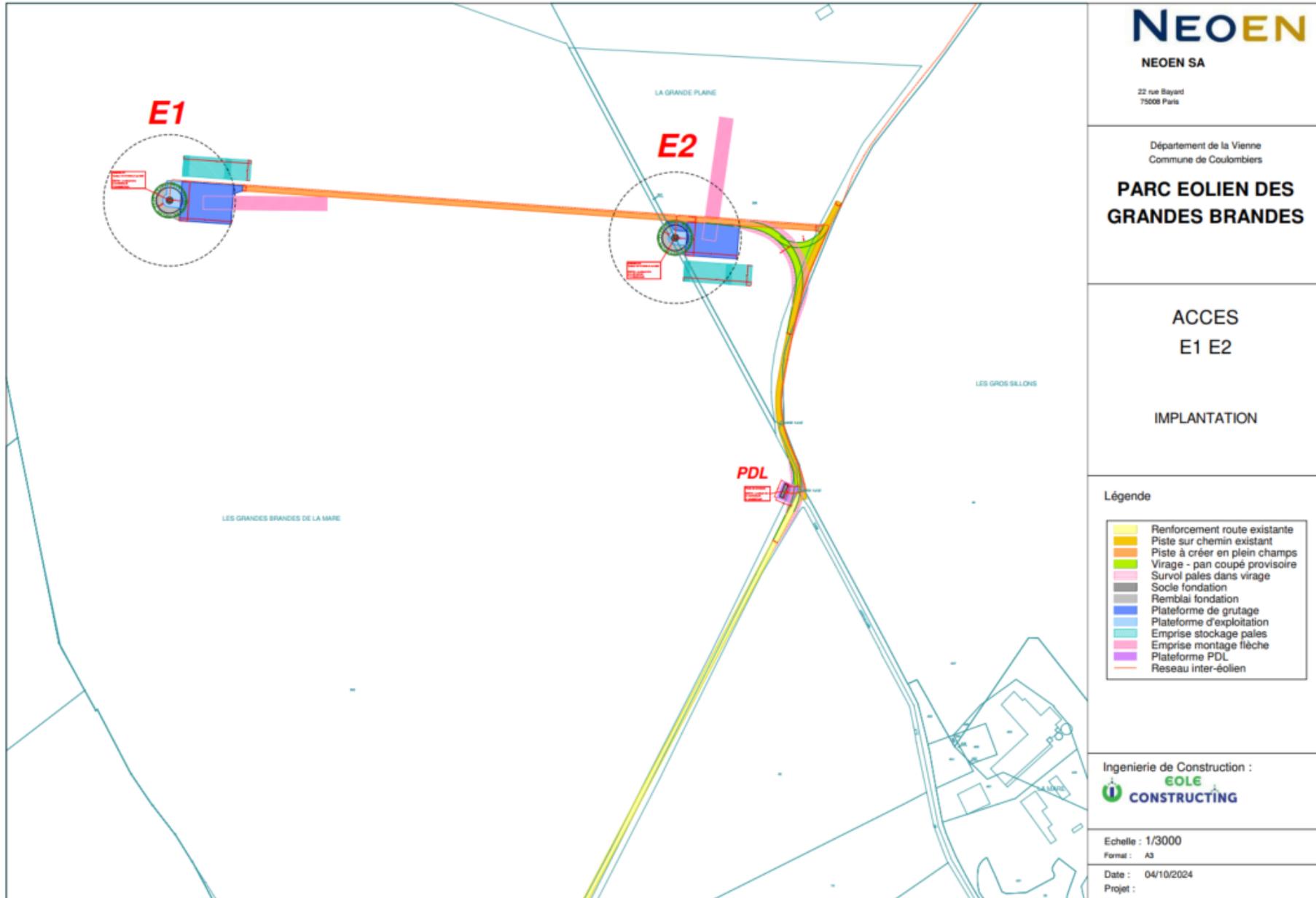
- Coûts estimés de construction : 21,5 M€



Variante retenue du projet des Grandes Brandes



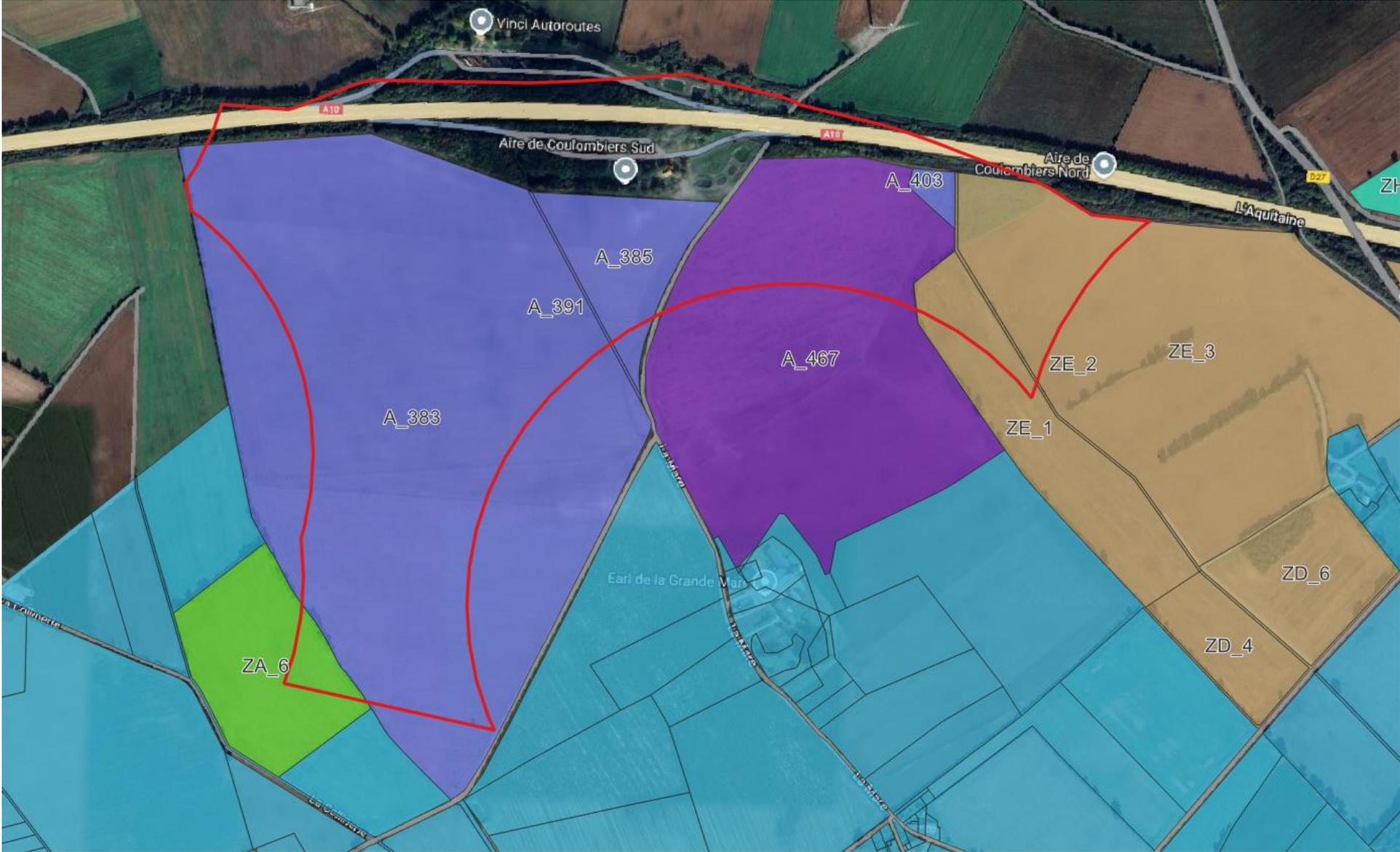
Variante retenue du projet des Grandes Brandes



Variante retenue du projet des Grandes Brandes

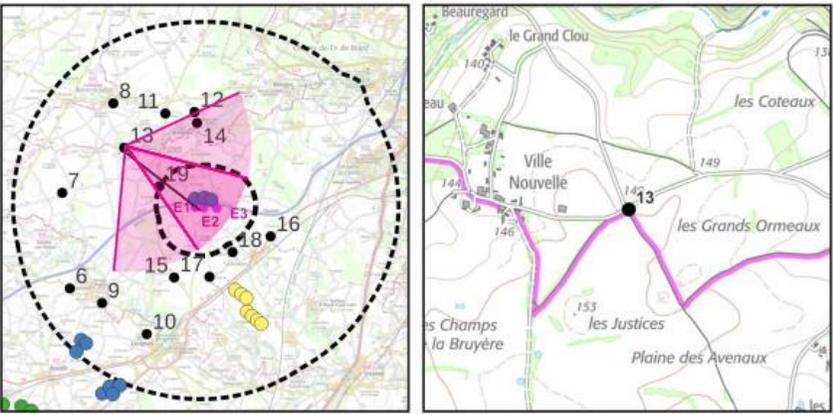


Plan parcellaire avec les références cadastrales



Prise de vue depuis le circuit GR de Pays des Trois Batailles de Poitiers

Localisation de la prise de vue



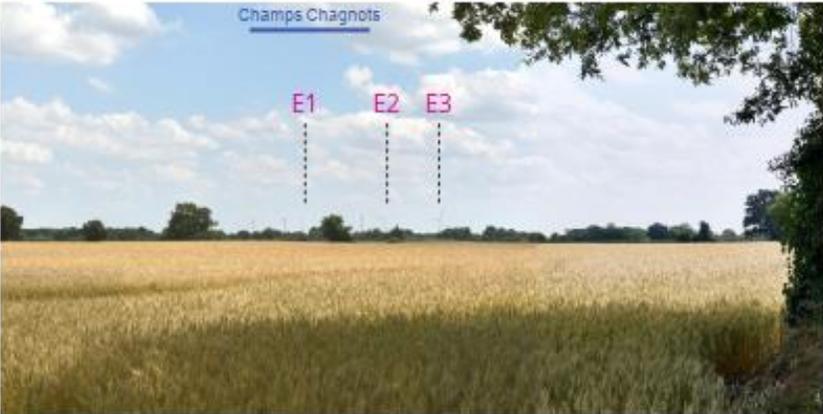
Localisation dans l'AER et trait de coupe

Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial

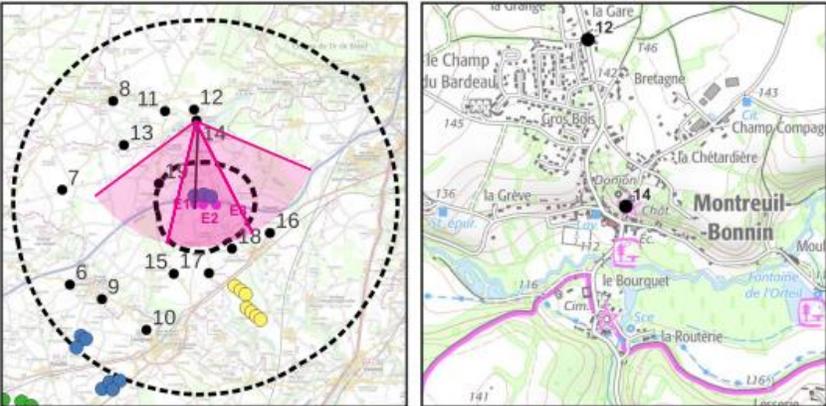


Etat projeté



Prise de vue depuis la tour du château de Montreuil-Bonin

Localisation de la prise de vue

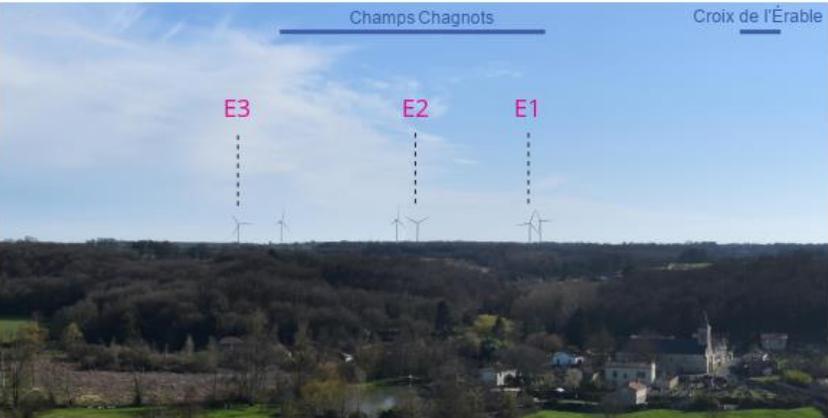


Localisation dans l'AER et trait de coupe Fond IGN 1 / 25 000

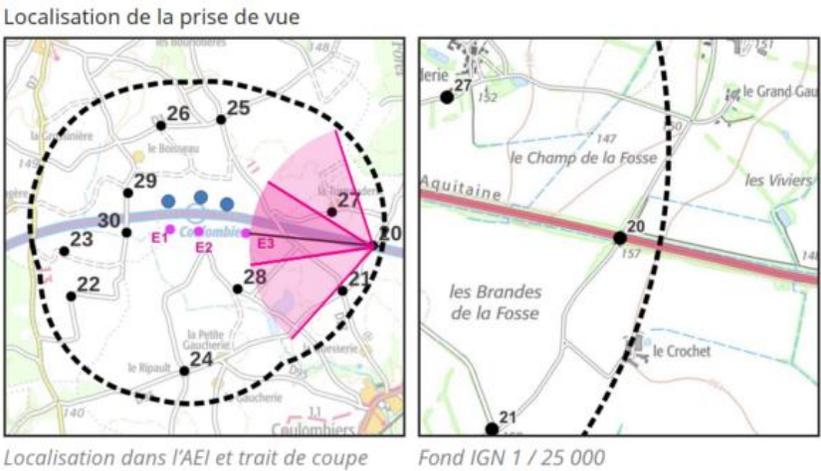
Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis l'autoroute A10



Etat initial



Etat projeté



Mesures Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

– Mesures d'évitement

- Eloignement des zones d'intérêt écologique et faunistique
- Eloignement des habitations
- Diminution du nombre d'éoliennes de la variante finale
- Garde au sol > 30m

– Mesures de réduction

- Bridage chiroptère
- Bridage acoustique
- Début de travaux entre octobre et février
- Implantation cohérente avec le paysage

– Pas de mesures de compensation nécessaires car aucun impact résiduel significatif sur des espèces protégées

– Proposition de mesures d'accompagnement

- **Mise en valeur des abords de l'église Saint-André à Montreuil-Bonin**

Aménagement et fleurissement de la place sous réserve d'obtention de l'accord de la commune et des services concernées

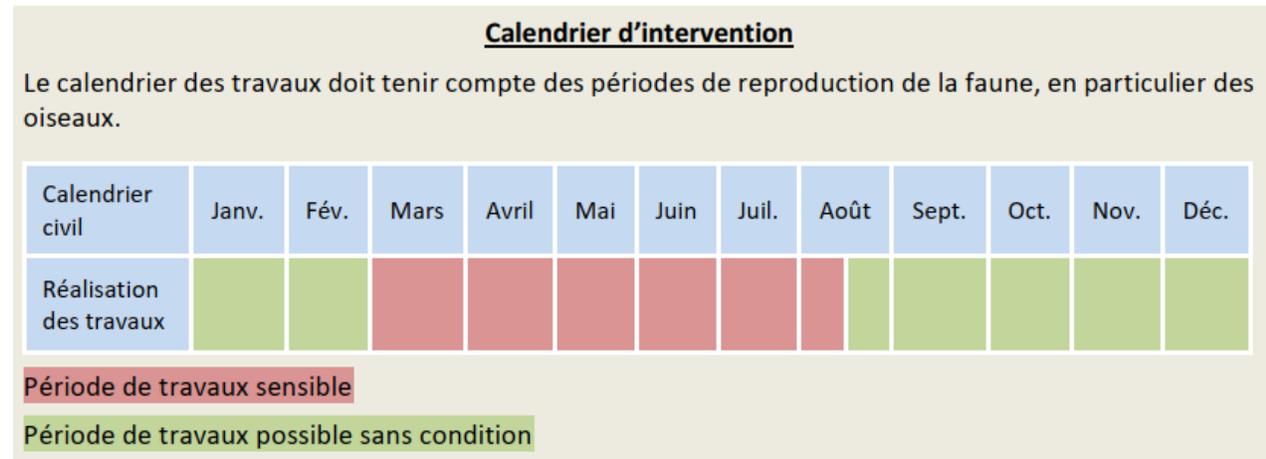
- **Plantation de haies entre 200 et 400m** en fonction des autorisations des propriétaires

- **Mise en place de panneaux à caractère informatif sur le projet éolien**

Installés le long du parcours de grande randonnée

- **Mise en place d'une bourse aux haies**

Exemple de mesure de réduction pendant la phase chantier

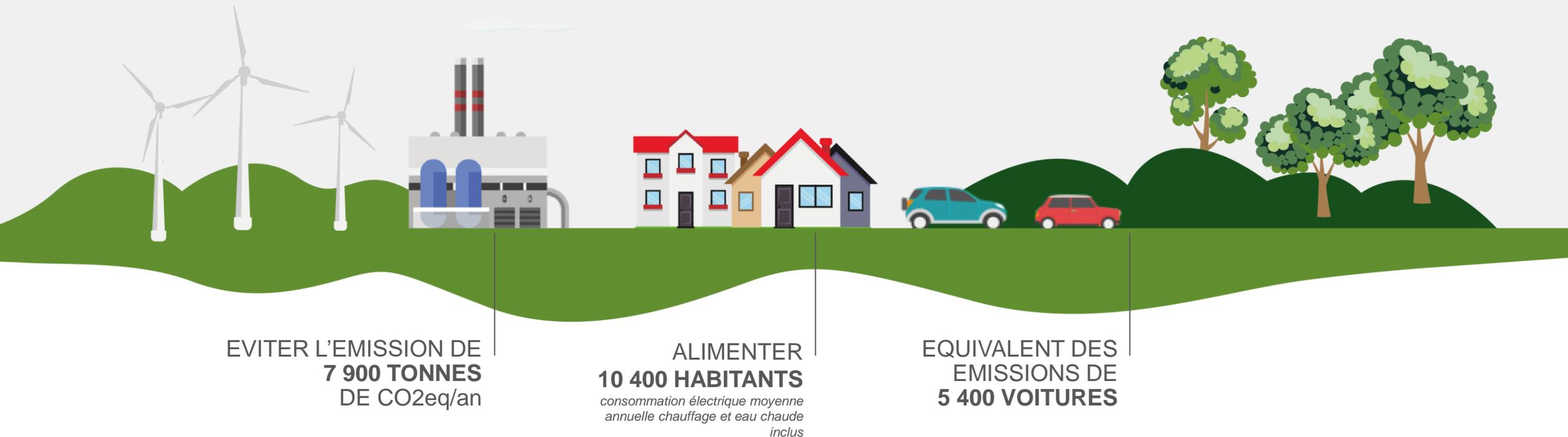


An aerial photograph capturing the construction of a wind turbine during the golden hour of sunset. A tall, white tower stands prominently in the foreground, with a yellow lattice crane extending from its top. The background features a rolling landscape of green fields and forests, with several other completed wind turbines visible on distant hills under a soft, orange-hued sky.

Synthèses des enjeux du territoire

Bénéfices environnementaux estimés

3 éoliennes de 4,2 MW assurent la production de plus de 26 GWh par an, ce qui équivaut à :



Le projet participera significativement à la production d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂ du territoire

Un projet cohérent avec les schémas d'urbanisme

SRADDET Nouvelle Aquitaine (2020)

- Objectif 2050 : 100 % de la consommation couverte par la production régionale d'énergies renouvelables et de récupération en 2050

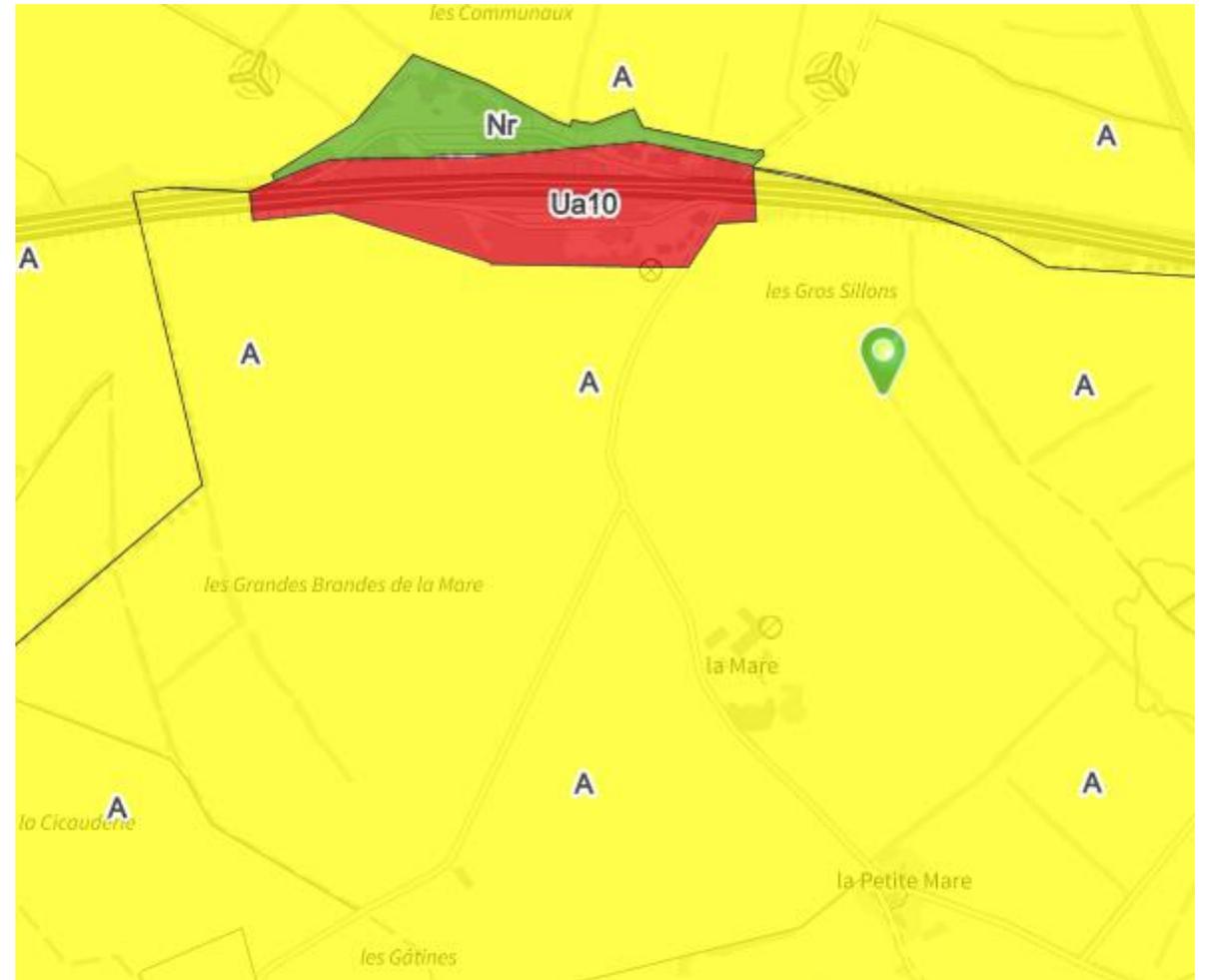
	Objectif 2030	Objectif 2050
Production énergie éolienne	4500 MW	7600 MW
Couverture de la consommation par les renouvelables	50%	100%

NB : 1868 MW puissance éolienne installée au premier trimestre 2024

Les communes d'accueil du projet font partie du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Seuil-Du-Poitou (2020)

Le projet semble compatible avec les plans d'urbanisme locaux :

- PLU de Coulombiers (zone A sur la carte suivante)
- Révision du PLUi du Grand Poitiers depuis 2021
- Surface totale (plateformes, vois accès et éoliennes) : 15 600 m² environ et cela correspond à 0,05% de la Surface Agricole Utile de Coulombiers



Source : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Les possibilités de raccordement identifiées

Poste source de la Pinterie (env. 16,2km)

Ce poste est dans la commune de **VOUNEUIL SOUS BIARD**, au **S3REnR NOUVELLE-AQUITAINE** (Coordonnées : 491451.72 ; 6609371.5)

SUIVI DES ENR :



- Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 3.0 MW
- Puissance des projets en développement du S3REnR en cours : 116.0 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 0.0 MW

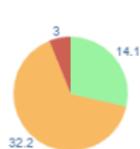
Puissance EnR déjà raccordée	30.8
Puissance des projets EnR en développement	116.0
Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR	47.0
Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	13/11/2023 : +6 MW depuis ROCHEREAU
Quote-Part unitaire actualisée	89.94 k€/MW
dont la convention de raccordement est signée	1.8 MW
Taux d'affectation des capacités réservées	73 %

mis à jour le 12/09/2024

Poste source de Lusignan (env. 11,5km)

Ce poste est dans la commune de **LUSIGNAN**, au **S3REnR NOUVELLE-AQUITAINE** (Coordonnées : 477903.34 ; 6595883)

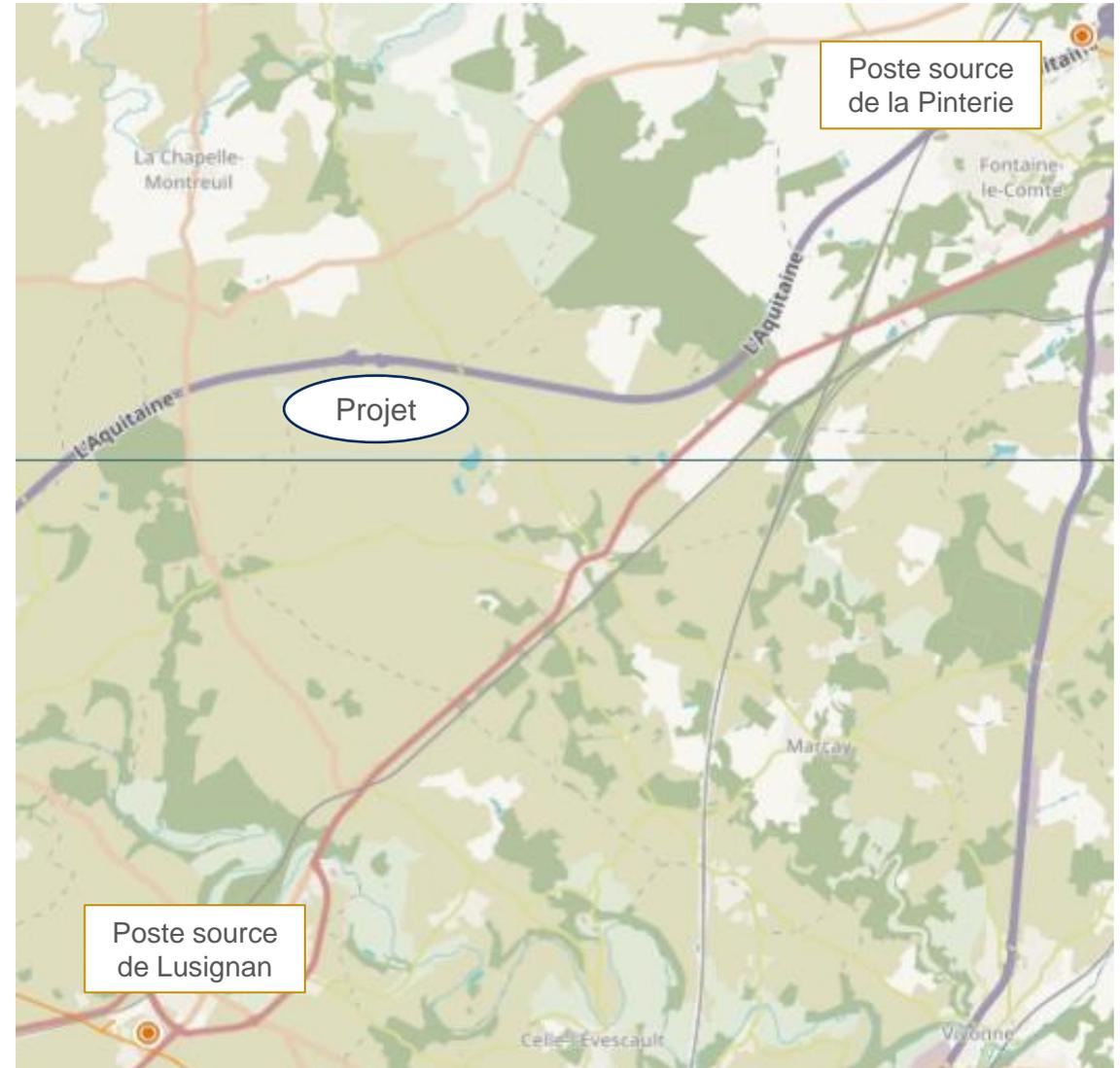
SUIVI DES ENR :



- Puissance des projets en service du S3REnR en cours : 3.0 MW
- Puissance des projets en développement du S3REnR en cours : 32.2 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 14.1 MW

Puissance EnR déjà raccordée	78.7
Puissance des projets EnR en développement	49.2
Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR	49.3
Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	09/11/2019 : -2 MW vers CHAMPAGNE SAINT HILAIRE 21/01/2021 : -1 MW vers CHAMPAGNE SAINT HILAIRE 28/02/2024 : +6 MW depuis MOTHE-ST-HERAY (LA)
Quote-Part unitaire actualisée	89.94 k€/MW
dont la convention de raccordement est signée	0.8 MW
Taux d'affectation des capacités réservées	73 %

mis à jour le 12/09/2024



Estimation des retombées fiscales du projet

Retombées fiscales estimées pour les collectivités

	Pour 3 éoliennes de 4,2 MW
Communes	24 800 € / an
Communauté de Urbaine du Grand Poitiers	52 000 € / an
Département	30 800 € / an

Détail des retombées fiscales

- Taxe Foncière (TF)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Estimations basées sur le modèle fiscal 2023 de la commune de Coulombiers et de la communauté urbaine de Grand Poitiers, et sur la Loi de finances 2023

Les **estimations présentées** dans le tableau ci-dessous ne sont données **qu'à titre strictement informatif** car elles **dépendent d'hypothèses technico-économiques** et ne prennent **pas en compte les éventuelles évolutions de la Loi de finances** et de la réglementation fiscale.



Merci pour votre attention

Léa ROUSSEL

Chef de Projet

1 bis Mail Pablo Picasso
T. 06 59 73 08 95
lea.rousseau@neoen.com

Elsa ROUINSARD

Responsable développement

1 bis Mail Pablo Picasso
T. 06 68 39 9643
elsa.rouinsard@neoen.com

NEOEN

ALLEMAGNE ARGENTINE AUSTRALIE CANADA CROATIE ÉQUATEUR FINLANDE FRANCE IRLANDE ITALIE JAMAÏQUE MEXIQUE MOZAMBIQUE PORTUGAL SALVADOR SUÈDE ZAMBIE